



Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

Chargé(e) de projet « Gestion intégrée de l'eau »

- N° CONTRAT DE PROJET – Non permanent
- Filière professionnelle – catégorie : Filière Technique – Catégorie A ou B
- Cadre d'emploi : Ingénieurs / Techniciens
- RIFSEEP : A4 / B2

Présentation générale du poste

Description du poste, définition :

La CCMP est actuellement compétente en eau potable, assainissement, GEMAPI et lutte contre le ruissellement.

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de l'eau, le chargé de projet « Gestion intégrée de l'eau » a pour mission la mise en œuvre d'actions coordonnées à l'échelle de la CCMP relatives à l'optimisation de la gestion des eaux pluviales (animation et sensibilisation à la gestion intégrée des eaux pluviales, infiltration de l'eau dans les sols...) et actions prévues dans le PCAET sur la thématique de l'eau, ainsi que le suivi d'une étude d'opportunité de transfert de la compétence eaux pluviales incluant la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales à l'échelle de la CCMP, sous réserve de l'accord politique des élus des communes.

Durée de 3 ans renouvelable.

- Temps de travail (DHS-Annualisation) : 35 heures
- Contraintes horaires : ponctuellement, réunion en soirées
- Les horaires et jours de travail : du lundi au vendredi 8h00 – 12h00 & 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)
- Spécificités du poste (heures complémentaires, supplémentaires, astreinte...) :



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr





Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

- Lieu d'affectation, localisation du poste : Site de la CCMP – 238 Rue des Brotteaux – 01700 MIRIBEL.
- Positionnement du poste dans l'organigramme :
 - Direction de rattachement : Direction de l'eau
 - Supérieur hiérarchique direct : Directrice de l'eau,
 - Situation fonctionnelle : relations avec l'ensemble des services intercommunaux et municipaux, autres collectivités, partenaires publics, institutions privées, entreprises, associations, usagers...
 - Encadrement : 0 agent,
- Les moyens mis à disposition, véhicules, outillages, technologies... : Poste informatique, téléphone portable.
- Les spécificités et contraintes du poste : travail de bureau et sur le terrain
- Risques professionnels (incidences éventuelles sur la santé) : en cas d'intervention à proximité de réseaux ou sur des ouvrages assainissement, ou sur la voirie, nécessité de respecter les conditions d'hygiène et de sécurité
- Hygiène et sécurité (les comportements à adopter, les équipements obligatoires, les habilitations...) : EPI (équipements de protection individuelle) obligatoires sur les chantiers et lors d'interventions sur les ouvrages

Missions et activités

Mise en œuvre des actions suivantes :

- Encourager et systématiser la récupération des eaux pluviales dans les projets publics : la CCMP et les communes se veulent exemplaires dans la bonne gestion de leurs eaux pluviales. Les actions suivantes sont prévues
 - Réalisation d'un bilan de l'existant, aussi bien à la CCMP que dans les communes (analyse, suivi des coûts, impacts mesurés, etc.) et rédaction de fiches "retours d'expériences" portées sur le territoire
 - Réalisation/ relai d'un guide des bonnes pratiques à destination des communes et des services de la CCMP



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr





Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

- Maintien d'un bon niveau de communication entre les services de la CCMP et les communes sur les enjeux des eaux pluviales,
- Accompagner les communes dans la gestion des eaux pluviales
- Sensibiliser et conseiller les communes à la gestion « alternative » des eaux pluviales à travers
 - La déconnection des eaux pluviales à la parcelle chez les particuliers (dans le cadre de mise en séparatif de réseaux, mais pas seulement)
 - La déconnection de réseaux d'eaux pluviales via la mise en place et la gestion d'espaces et puits d'infiltration,
 - L'encouragement à la désimperméabilisation des sols et à aménager de nouveaux espaces urbains pour faciliter la réinfiltration
 - Meilleure prise en compte des enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire
- Sensibiliser à la revégétalisation des espaces urbains
- Accompagner la recherche de subventions

L'objectif est d'avoir une « culture commune » et mutualisée à l'échelle de la CCMP, via l'animation de réunions et groupes de travail, relai ou rédaction de documents d'informations.

Dans le cadre de mises en séparatif des réseaux, le chargé de mission fait le lien entre la CCMP compétente en assainissement et la commune compétente en pluviale, et accompagne la commune dans sa communication et auprès des usagers.

- Rédaction d'un cahier des charges, avec accompagnement éventuel d'un AMO, en vue de la mise en place d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la CCMP et d'engager une réflexion sur l'opportunité d'un transfert de la compétence à la CCMP : projet à finaliser en concertation avec les communes à travers des réunions de travail – puis le cas échéant, pilotage de l'étude, avec appui de la Directrice de l'eau

Compétences et savoirs requis

- Niveau de diplôme ou de compétences requis : Minimum BAC +2 dans le domaine de l'eau



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr





Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

- Compétences / connaissances :
 - Connaissances générales et techniques sur le cycle de l'eau : eaux pluviales, réseaux, techniques d'infiltration
 - Maîtrise de l'outil informatique, notions en SIG
 - Permis B obligatoire
- Le savoir être :
 - Capacités rédactionnelles,
 - Capacité d'animation,
 - Rigueur, organisation, autonomie
 - Dynamisme, capacité à travailler en équipe,
 - Force de proposition

Pour candidater

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à : rh@cc-miribel.fr



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

